

INITIEZ-VOUS



La municipalité propose aux danjoutinois 5 sessions de secourisme, à la salle de LA MARELLE de Danjoutin.

	Session 1	Session 2	Session 3
Samedi 15 Octobre 2022	8h-10h	10h30-12h30	14h-16h
	Session 4	Session 5	
Samedi 22 Octobre 2022	10h30-12h30	14h-16h	

Le coût de la formation est pris en charge par la mairie.

Elle permet de vous initier, dès l'âge de 10 ans, aux gestes de premiers secours et sa durée est de 2 H.

Son objectif : empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

A l'issue de la formation, **chaque participant recevra une attestation reconnue par l'État.**

Quel est le programme ?

- Protection
- Alerte
- Hémorragie
- Position d'attente
- Massage cardiaque avec utilisation du défibrillateur
- Position latérale de sécurité (PLS)

Les gestes sont simples et ne nécessitent pas d'entraînement physique. Pendant le stage, il n'est pas nécessaire de prendre des notes. Juste une tenue vestimentaire confortable est recommandée pour assister à la formation.

**Inscription auprès du secrétariat de mairie de Danjoutin, jusqu'au 30 septembre 2022 :
secretariat@mairiedanjoutin.fr**

Téléphone : 03 84 28 24 21